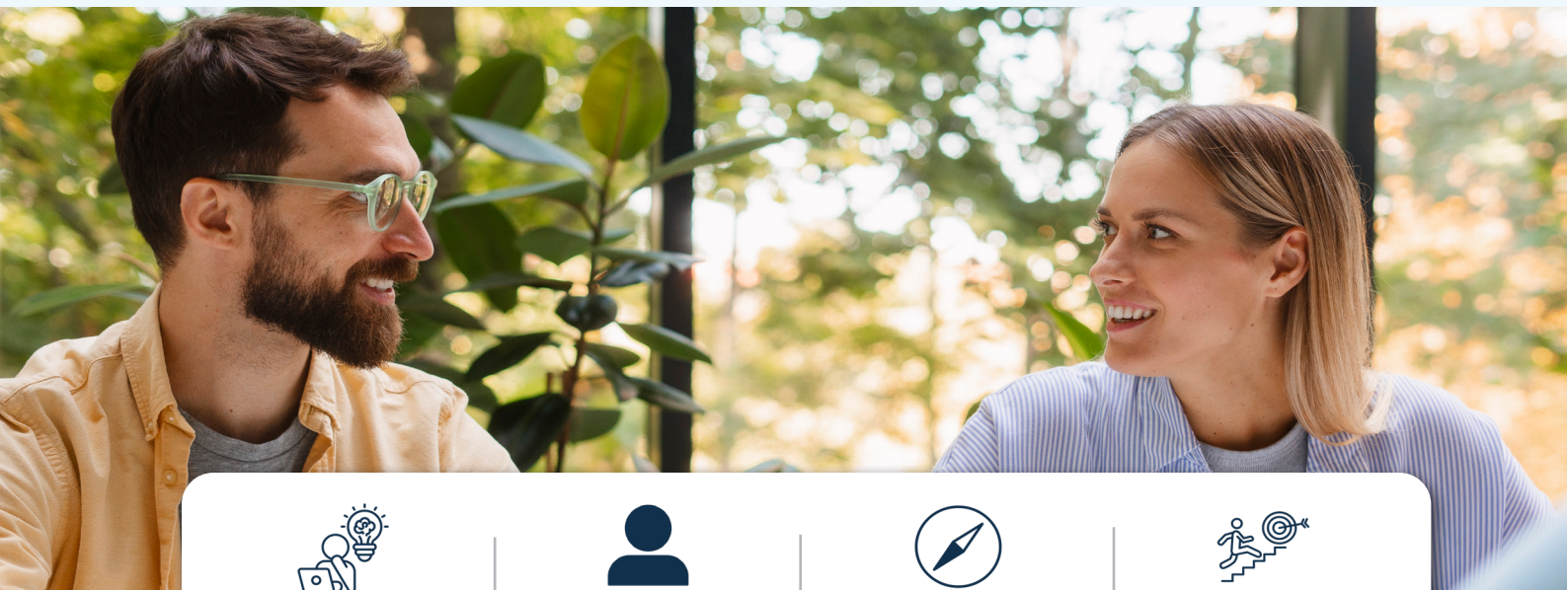


ENVIE DE CHANGEMENT ? DONNEZ UNE NOUVELLE DIRECTION À VOTRE CARRIÈRE

Le bilan de compétences vous aide à faire le point,
valoriser vos talents et construire un projet qui vous ressemble.

1ER ENTRETIEN
SANS
ENGAGEMENT



PRENEZ DU RECUL
pour mieux
avancer



**IDENTIFIEZ VOTRE
VALEUR**
vos compétences,
talents et motivations



**OSEZ ENVISAGER
UN NOUVEAU CAP**
explorez vos
possibilités



**TRANSFORMEZ VOS
IDÉES**
en un plan d'action
concret

POURQUOI CHOISIR LE CNAM ÎLE-DE-FRANCE ?



Accompagnement
personnalisé par des
consultants experts



En présentiel,
distanciel ou hybride



Accessible à tous,
sans prérequis



Sept centres agréés en
Île-de-France : Paris,
Saint-Denis, Boulogne, Evry,
Cergy-Pontoise, Melun,
Noisy-le-Grand



**CONTACTEZ-NOUS
POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS**



01 44 78 86 15



bdc@cnam-iledefrance.fr

LE BILAN DE COMPÉTENCES, CONCRÈTEMENT

Un accompagnement personnalisé pour analyser votre parcours, valoriser vos compétences et définir un projet professionnel aligné avec vos aspirations.

Un déroulement en 3 phases



Un accompagnement sur mesure



Durée
2 à 4 mois



Entretiens
individuels



Travail
tutoré

🔄 Visiométiers

Echanges à
distance avec
plusieurs experts
métiers



Suivi à 6 mois
après la fin
du bilan

Nos formules

CLASSIQUE

1 750 €

Prestation de 18h

- 12h d'entretiens individuels
- 6h de travail tutoré

Idéal pour faire le point sur votre parcours

Coup de coeur

PREMIUM

2 100 €

Prestation de 22h (modulable)

- 16h d'entretiens individuels
- 6h de travail tutoré

Pour approfondir votre projet et explorer de nouvelles pistes

PREMIUM + Entreprises

2 450 €

Prestation de 24h

- 16h d'entretiens individuels
- 8h de travail tutoré

Pour une reconversion complète et sereine

DES FINANCEMENTS POSSIBLES



Éligible CPF
(sous conditions)



Finançable par votre employeur via le plan de développement des compétences.



Possibilité de paiement en plusieurs fois

Le délai d'accès à la prestation est de 14 jours calendaires minimum dans le cadre d'un financement CPF afin de respecter le délai légal de rétractation. Hors financement CPF, le bilan de compétences débute généralement sous un délai de 7 jours ouvrés après validation de l'inscription, sous réserve des délais du financeur et des disponibilités de nos consultants.